

## Voix de Gauche Confignon: engagements, des actes

*Voix de Gauche et ses élu·e·s se sont toujours engagés à comprendre les divers besoins des habitantes et des habitants de Confignon pour y apporter les réponses les mieux adaptées, mais aussi les réponses favorisant des conditions de vie propres à l'épanouissement de chacune et de chacun et de l'ensemble, le développement de liens sociaux, la convivialité, la solidarité et le partage. Ainsi, notre programme 2020-2025 est construit sur la base de cinq axes forts : logement, solidarités, culture-sport-animation de la commune, écologie, aménagement et mobilité.*

*Ce programme a été élaboré de manière participative, laissant à toute la population de la commune la possibilité de venir proposer, questionner, faire entendre des attentes par rapport aux problématiques spécifiques à Confignon. C'est le résultat de cette participation, au cours de deux soirées et via notre site internet, que vous trouverez ci-dessous. Des propositions qui constituent des engagements forts pour les candidat·e·s de Voix de Gauche, qui les transformeront en actes pour 2025.*

### **5 axes :**

- 1) **Logement** : Pour Voix de Gauche, le logement est un droit et nous entendons proposer des logements de qualité, diversifiés, adaptables, en encourageant les diverses formes d'habitat (coopératives, logement étudiants, appartements avec soutien pour les seniors comme Cressy+, ...). Mais aussi veiller à la qualité du bâti et des espaces publics qui s'inscrivent dans la continuité de ce qui fait la qualité de vie de Confignon.
- 2) **Solidarités** : Utilisé au pluriel, car Voix de Gauche a à cœur qu'elle soit aussi bien intergénérationnelle (lutter contre l'isolement des aîné·e·s et favoriser le lien avec les jeunes), qu'avec les familles (garantie d'une place de garde pour chaque enfant dès la fin du congé maternité, puis au parascolaire), mais aussi en matière de santé, d'insertion professionnelle et de chômage en assurant un suivi de proximité subsidiaire au Canton, de soutien au bénévolat et de solidarité internationale.
- 3) **Culture, sport, animation de la commune** : Assurer le subventionnement nécessaire à leur activité mais surtout faciliter toutes les démarches administratives et logistiques qui peuvent l'être. Développer des projets culturels diversifiés propres à Confignon, dans une démarche de convivialité, de rencontre et stimulation à la pensée autonome. Prendre en compte les équipements sportifs destinés aux habitant·e·s de la commune dans les programmes d'aménagement (club de tennis, patinoire saisonnière, Une fois un cirque, ...), en intégrant également une dimension de genre (femme-homme)
- 4) **Ecologie** : Poursuivre les efforts déjà entrepris par la commune en matière d'économies d'énergie (label Gold des Cités de l'énergie) et viser une neutralité carbone en 2030, encourager une culture de la durabilité, assurer la préservation et le développement du patrimoine arboré de la commune, promouvoir toute démarche allant dans le sens de la réutilisation, de l'économie circulaire mais aussi assurer des possibilités facilitées de recyclage
- 5) **Aménagement et mobilité** : Intensifier les démarches de consultation/concertation pour toute démarche d'aménagement dans la commune en les rendant obligatoires, donner une priorité claire à la mobilité douce et aux transports publics dans l'aménagement de la commune, valoriser un développement qualitatif de notre commune, en préservant les zones agricoles et de verdure.

## Nos engagements :

### 1) Ecologie et Environnement :

- Parvenir à la neutralité carbone de la commune en 2030
- Une commune zéro pesticides : service municipaux 100% bio & mesures incitatives pour les propriétaires privés (Charte des jardins, information, actions en partenariat avec les associations du domaine)
- Soutenir une agriculture bio sur la commune avec des réseaux de vente directe (regrouper les agriculteurs·trices autour de circuits courts, de marchés de producteurs·trices, ...)
- Replanter les haies de la commune de manière à prendre en compte la biodiversité (oiseaux, insectes, ...) et soutenir les démarches type « charte des jardins » visant à développer la biodiversité sur la commune
- Végétaliser les toits (bâtiments communaux, maisons, abris-bus, ...) et/ou opter pour des toits conviviaux
- Verdir le cimetière (moins de gravier)
- Développer la végétalisation des nouveaux aménagements de la commune (cf. terminus du tram) et assurer la préservation et le développement du patrimoine arboré de la commune
- Favoriser l'accueil d'entreprises éco-responsables à la future ZI des Cherpines
- Augmenter le nombre d'éco-points et les matériaux qui y sont recyclés
- Mettre en place un programme culturel sur la nature en ville/Confignon en transition
- Développer un projet-pilote de crèche en forêt/en extérieur
- Organiser une journée de l'environnement pour les enfants et les adultes de Confignon, avec les associations compétentes dans le domaine
- Regrouper les habitant·e·s autour de mesures anti-carbone : énergies renouvelables, aides à l'isolation des bâtiments privés (emprunts à taux zéro), propositions, courants d'idées, aides financières, ...
- Augmenter la part des finances aux achats durables
- Pas d'investissements communaux dans des entreprises/fonds financiers non-durables
- Fruits & légumes locaux, bio et de saison dans les cantines, crèches, EMS, ...
- Développer le marché de la place du Village des agricultures bio et locales ; proposer un jour supplémentaire à Cressy
- Continuer et intensifier les actions de sensibilisation à l'environnement proposées par le Conseil administratif dans le cadre de l'Agenda 2030 scolaire (action Robin des Watts pour l'énergie, COSEDEC pour les déchets, ...)
- Sur la base du projet-pilote mis en place derrière l'Auberge, proposer d'autres potagers communautaires participatifs ou soutenir les démarches d'habitant·e·s développant un projet de ce type
- Poursuivre les efforts mis en place pour inciter les habitant·e·s à poser des panneaux solaires sur leur toit (information, subsides, ...) et mettre en place un plan d'investissement massif pour passer tous les bâtiments communaux en énergies renouvelables et avec une isolation au meilleur niveau (en profitant des taux d'emprunts actuels quasi nuls)
- Créer rapidement un deuxième centre de récupération des déchets (l'actuel est toujours plein) et diversifier les points de collecte existants (au minimum sur chacun : verre, papier, PET, métaux, compost), pour inciter de manière facilitée au tri des déchets
- Mettre en place une recyclerie à partir de la levée de déchets encombrants, à disposition des habitant·e·s de Confignon (modèle existant à Onex)
- Faire connaître et développer sur la commune la Charte des jardins, visant à développer la biodiversité
- Réfléchir à la pollution lumineuse : baisser l'éclairage là où c'est possible, évaluer l'intérêt d'un éclairage « smart » (cf. SIG) qui s'adapte aux utilisateur·trices, etc...

- Promouvoir toute démarche allant dans le sens de la réutilisation, de l'économie circulaire mais aussi assurer des possibilités facilitées de recyclage

## 2) Solidarités locale et internationale :

- Faire fonctionner en réseau communal les différents services dédiés à la personne âgée (IMAD, EMS...) et à la santé (cabinets médicaux, physiothérapie, médecines complémentaires)
- Lutter contre l'isolement des aîné·e·s (solidarité intergénérationnelle)
- Garantir une place de garde pour chaque enfant de la commune (crèche, jardin d'enfant, accueil familial de jour), dès la fin du congé maternité, ainsi que parascolaire
- Encourager les structures sociales à œuvrer de manière intergénérationnelle : BUPP, EMS, ... et les projets ponctuels d'échanges intergénérationnels (EMS- restaurants scolaires, ...), à l'exemple de la « Maison du coint », projet-pilote à Chêne-Bougerie
- Imaginer un système de bénévolat permettant de véhiculer les personnes à mobilité réduite (médecin, rdv divers, ...)
- Concevoir des « solutions de vie » avec les seniors de la commune
- En partenariat avec Bernex, soutenir les 120 requérant·e·s d'asile logés au centre du Lagnon en proposant des activités créatrices de lien.
- Augmenter la part des financements à la coopération internationale (objectif 0.7%)
- Maintenir et défendre les petits jobs pour les jeunes de la commune
- Développer le lien entre les « petits jobs » proposés aux jeunes de la commune et les travailleurs sociaux, afin de jouer également un rôle d'orientation de proximité, dans les cas où c'est utile
- Installer une épicerie coopérative et participative au local de l'ancienne poste ou sur la place du village.
- Réunir les habitant·e·s d'un quartier pour réfléchir ensemble à des propositions qualitatives (démarches de contrats de quartier, agoras thématiques, débats publics de quartier)
- Sécurité : développer une démarche conjointe entre la sécurité et le service social (TSHM), actif prioritairement et majoritairement en soirée, afin de renforcer la tranquillité et prévenir les incivilités dans l'espace public
- Mettre en place une consultation juridique gratuite ou modique sur la commune, à disposition des habitant·e·s
- Augmenter le centime-additionnel (impôt communal)
- Augmenter d'un point le centime communal (soit environ 16.-/an pour un revenu de 100'000.-) afin de soutenir les besoins publics accompagnant le développement de Confignon
- Mettre en place une bibliothèque participative dans l'ancienne cabine téléphonique à côté de la crèche / une boîte d'échange (livres, petits objets, ...)
- Mettre en place un lieu d'échange et de prêt de matériel (ex. La Manivelle)
- Susciter la création d'un groupe de réparation associant différentes compétences-clé : appareils électriques, mobilier, vélos, ...
- Prévoir des toilettes publiques dans les aménagements de plaisance
- Multiplier les potagers collectifs dans les quartiers et appuyer les démarches volontaires en la matière
- Clarifier les critères d'octroi des baux communaux de manière à faciliter l'implantation d'entreprises de l'économie sociale et solidaire ou ayant une véritable implantation locale
- Police municipale : renforcer sa présence aux horaires nocturnes et à pieds, intensifier la collaboration existante avec les TSHM (FASe), afin de prévenir aussi bien les problèmes de violence entre jeunes que les situations d'incivilités et de préservation du calme ; mettre en place une communication ad hoc pour faire connaître ce rôle (numéro de contact unique, campagne d'information, ...)

- Améliorer l'isolation phonique (dans la foulée de l'isolation thermique) de la salle communale ; appliquer de manière claire le règlement d'utilisation de la salle communale (horaire de fin à 1h et décibels) dans le cas des locations à des personnes privées
- Intégrer la dimension de genre de manière transversale aux politiques publiques (sécurité, culture, propositions et installations sportives, ...)
- Soutenir une participation active de la commune à la journée « futur en tous genres » (<https://www.futurentousgenres.ch/>)
- Prévoir un événement symbolique chaque 14 juin, qui rappelle l'engagement des femmes qui ont marqué l'histoire de Confignon
- Contribuer de manière cohérente à la mise en place de mesures de solidarités communales, cantonales, nationales et internationales.

### 3) Culture, animation, sport

- Créer un centre culturel amateur : théâtre, musique, cinéma, espace d'exposition & café, dédiés aux habitant·e·s
- Appuyer la création d'un programme culturel sous forme de saison, avec des événements culturels locaux et rassembleurs permettant à la population de se rassembler
- Créer une patageoire à Confignon (parc du tennis)
- Créer une maison de quartier/maison des jeunes
- Mettre en place un centre aéré estival à prix abordable pour les enfants & ado
- Soutenir une politique de sport pour toutes et tous avec les infrastructures adéquates dans le développement du quartier des Cherpines
- Ouvrir un espace permanent de débat citoyen et politique communal, des espaces de conflictualité et de confrontation des idées, en amont de ce qui va/doit être fait (consultation, concertation, expression des doléances de la population, échanges et débats, agora sur des problématiques spécifiques à la commune même sans lien avec une réalisation immédiate/à venir)
- Proposer des démarches par quartier/rue type « contrat de quartier » : mobiliser l'intelligence collective et lui donner les moyens de se réaliser
- Poursuivre l'effort de transparence par rapport aux décisions et au fonctionnement (publication simplifiée sur un site accessible à toutes et tous) des autorités municipales et mise à disposition du budget de la commune sous forme analytique facilement compréhensible et expliquée
- Poursuivre et mieux faire connaître l'ouverture de la mairie une fois par mois, pour recevoir les habitant·e·s afin de répondre à leurs questions/doléances
- Développer un budget participatif destiné à un soutien des projets citoyens

### 4) Logement

- Développer la maîtrise foncière de la commune (acquérir des terrains)
- Favoriser l'implantation de coopératives de primo-habitant·e·s
- Limiter les PPE pour assurer une diversité de type de logements
- Promouvoir des logements auto-suffisants sur le plan énergétique
- Veiller à construire des logements de qualité, en particulier des façades soignées, dans un aménagement prévoyant des espaces de vie communautaire
- Poursuivre et intensifier la politique du logement qui vise à faciliter l'accès à du logement sur la commune pour les jeunes ayant grandi à Confignon
- Viser à proposer des logements de qualité accessibles à toutes les bourses

## 5) Aménagement et mobilité

- Créer une vélo-station au terminus du tram
- Aménager des pistes cyclables tenant compte des nouveaux usages (vélo-cargo, remorques pour enfant, ...)
- Développer un réseau de pistes et itinéraires cyclables sécurisés reliant les différents pôles de la commune : Cressy-Bourg-Coteau-Cherpines
- Proposer des solutions permettant de parquer les vélos de manière sécurisée (parkings fermés, ...) aux principaux lieux d'échange avec les transports publics (Croisée, terminus du tram, ...)
- Proposer un système de pompes à vélo incorporées au mobilier urbain
- Appuyer le développement de la diamétrale du Léman Express, notamment en organisant un groupe conjoint de soutien avec les communes et associations concernées, et en prévoyant déjà l'espace nécessaire pour une future gare
- Ne pas enterrer définitivement l'idée d'une liaison par câble
- Repenser le cimetière en espace public ouvert, digne et traversant (cf. cimetière des rois à Genève)
- Réaliser enfin une zone piétonne réelle au centre du village et développer un réseau de rues piétonnes (Cressy, ...)
- Favoriser les cheminements piétonniers réellement sécurisés et conviviaux (p. ex. cf. étude UrbaPlan 2006 dans le Plan directeur communal : le seul cheminement sécurisé jusqu'à Bernex passe par le chemin du Vuillonex, avec un trafic de transit hyper dense et dangereux)
- Mettre en place un système public de pédibus scolaire pour les deux écoles de la commune et des patrouilleuses scolaires pour les passages dangereux (route de Soral, ...)
- Créer un partenariat pour une offre de vélo-cargo sur la place du village (par exemple <https://www.carvelo2go.ch/fr/> )
- Prévoir un système de livraison à domicile pour les personnes âgées autour de la place du village (par exemple Caddy Service)
- Proposer des bornes de recharge électrique rapide
- Augmenter le nombre de places de parking dédiées à l'autopartage (Mobility) et en prévoir de nouvelles à chaque projet d'aménagement ou nouvelle construction
- Construire en sous-terrain les places du secteur école-place du Village, afin de libérer l'espace public ; y inclure des places dédiées aux clients des commerces et de l'Auberge, afin d'éviter le parking sauvage
- Modérer radicalement le trafic de transit/pendulaire (quantité de voiture & vitesse) : aménagements/mobilier urbain, radars pédagogiques, actions ponctuelles régulières de la police municipale, mesures de limitation (zones 30, piétonnes, ...), mesures régulières de sensibilisation (information, actions pédagogiques, ...) et occupation de l'espace public (zones de rencontre : activités culturelles ou sportives, ...)
- Assurer des trottoirs dégagés et suffisamment larges menant aux équipements publics (mairie, écoles, crèche, ...) et aux transports publics
- Porter une attention accrue au placement du mobilier urbain sur les cheminements piétons (ex : caissettes à journaux dans le virage du jeu de pétanque sur la place de l'église)
- Mettre en place de véritables processus de consultation et de concertation autour des enjeux d'aménagements futurs de la commune, afin de s'assurer de l'appropriation de ceux-ci par les habitant-e-s et de veiller à la qualité du bâti et de l'environnement